

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU LUNDI 18 DECEMBRE 2023
EM/NC**

Envoyé en préfecture le 27/12/2023
Reçu en préfecture le 27/12/2023
Publié le
ID : 055-215501222-20231227-23_158-DE

**Objet : Validation de la liste des documents à la vente dans la boutique du Musée et de leurs tarifs
N° : DCM2023/158**

PUBLIÉE LE : 26/12/23

L'an deux mille vingt trois, **le lundi dix-huit décembre à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 11 décembre 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Jean-Philippe VAUTRIN, Martine MARCHAND, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GÉNART, Gérald CAHU

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Sandrine KIEFER, Olivier LEMOINE, Annette DABIT, Florent CARÉ, Nelly LOMBARD, Claude LAURENT, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Gérard LANDO, Olivier GUCKERT, Jean-Benoît JANNOT, Céline ÉTIENNE.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Laetitia SACCHIERO qui donne pouvoir à Angélique GÉNART

Philippe ROCHAT qui donne pouvoir à Claude LAURENT

Laila AHADDAR qui donne pouvoir à Florent CARÉ

Martine JONVILLE qui donne pouvoir à Nelly LOMBARD

Liliane BOUROTTE qui donne pouvoir à Olivier LEMOINE

Carole DELAMARCHE qui donne pouvoir à Olivier GUCKERT

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Monsieur Edmond GUILLERY et Madame Jessica LEROY

Conseillers en exercice : Présents : 21 - Absents : 2 – Pouvoirs : 6 - Votants : 27

Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°97/174 du 20 octobre 1997 instituant une régie de recette pour le Musée, afin de percevoir les droits d'entrée et les produits de la vente des articles boutique ;

Au vu des évolutions de la boutique, il semble pertinent de prendre une délibération mettant à jour la liste des documents vendus, ainsi que leurs tarifs.

Il est proposé au Conseil municipal :

- **DE VALIDER** la liste des documents de la boutique du Musée et leurs tarifs pour l'année 2024 (absence d'augmentation par rapport à l'année 2023). Les 31 documents proposés à la vente (cartes postales, catalogue, livret pédagogique, livre) ci-dessous, vont de 0,50 € à 35 €.

liste des ouvrages	tarifs (€)
catalogue – image du patrimoine	25,00 €
catalogue - la bière : imagerie et imaginaire	23,00 €
catalogue - faïenceries du valcolorois	23,00 €
catalogue - les églises fortifiées de la Meuse	18,00 €
catalogue - 14/18 affiches de la grande guerre	15,00 €
catalogue - hommage à Jules Bastien Lepage	15,00 €
catalogue - la guerre des assiettes	8,00 €
catalogue – Paul-Louis Cyfflé	32,00 €
catalogue – Paul-Louis Cyfflé	25,60 €
catalogue les ivoires de Commercy	30,00 €
livret pédagogique - églises fortifiées de la Meuse	4,00 €
catalogue vitrail commémoratif	30,00 €
carte postale ivoires	0,50 €
carte postale - art sacré (unité)	0,50 €
carte postale - la guerre des assiettes rondes	0,50 €
pochette 10 cartes postales - églises fortifiées	4,50 €
carte postale - églises fortifiées (unité)	0,50 €
carte Gombervaux	0,50 €
carte cadran solaire 1 volet	0,50 €
carte cadran solaire 2 volets	1,00 €
plaque "objet archéologique"	6,00 €

	Envoyé en préfecture le 27/12/2023
carte postale Charles Cournault (unité)	Reçu en préfecture le 27/12/2023
carte postale Charles Cournault (série de 6)	Publié le 2,50 €
carte postale Musée des Ivoires	ID : 055-215501222-20231227-23_158-DE
carte postale - armes à feu (unité)	0,50 €
catalogue de soie et d'or	15,00 €
catalogue Nasium	35,00 €
catalogue Netsukimono - le Japon côté nature	18,00 €
catalogue Netsukimono - le Japon côté nature	12,60 €
carte postale Netsukimono (unité)	0,50 €
De la libération de Commercy aux Commerciens libérés	30,00 €

Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,
Le Conseil municipal décide,

- **DE VALIDER** la liste des documents de la boutique du Musée et leurs tarifs pour l'année 2024 (absence d'augmentation par rapport à l'année 2023). Les 31 documents proposés à la vente (cartes postales, catalogue, livret pédagogique, livre) présentés ci-dessus,

Le Maire
Jérôme LEFEVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification